

Le Jeudi vom Donnerstag, 1. März 2018, Seite: 6

Aus der Le Jeudi
Ausgabe Le Jeudi
Donnerstag, 1. März 2018
Seite 6
© Editpress Luxembourg s.a.

L'ENQUÊTE

«La priorité des priorités»

Des acteurs de la société civile, réunis dans une commission ad hoc association citoyenne dont la devise est «Ensemble pour l'intégration des suggestions pour la consultation de la Chambre, mais aussi dans les instances législatives. Le thème du logement est, pour eux, «la priorité des priorités». Le thème du logement est, pour eux, «la priorité des priorités» en raison de la pénurie de logements abordables et du risque grandissant de pauvreté.

Ils émettent une quinzaine de propositions qu'on devrait retrouver dans les programmes électoraux. Ce socle pourrait en fait presque passer inaperçu. Des idées d'actions politiques, exonérées des contingences idéologiques, retrouvent amplifiées ou atrophiées dans les différents programmes politiques.

Pour stimuler l'action en matière de logement, ils préconisent la création d'un «conseil supérieur du logement», dont la mission serait de conseiller les responsables politiques.

Ils suggèrent de mobiliser les réserves financières d'organismes publics pour le logement. Ils citent en exemple le Fonds de compensation des pertes de logements. Les investissements à l'étranger ne sont pas toujours des plus judicieux. Le Fonds de compensation des pertes de logements de Luxembourg, dont ils aimeraient voir les réserves plus orientées vers le logement.

Notant que la production des deux promoteurs publics, le Fonds national d'habitations à bon marché, est actuellement trop réduite, ils demandent «au moins» un troisième, pour répondre à la demande. Mais comment répondre à celle-ci sans collaborer avec le privé.

La commission du Ronnen Desch prend aussi position contre la vente de logements sociaux. « Un logement social qui est vendu n'est plus un logement social et perd cet attribut ». Il y a lieu, selon les signataires, parmi lesquels Kollwelter ou Laura Zuccoli, d'interdire aux promoteurs publics de vendre des logements sociaux. Ils demandent que l'on mette à disposition des communes, acteur majeur de l'aménagement et de construction, un appui logistique pour mieux gérer les logements sociaux de l'Etat, dont les aides « se heurtent à l'absence de personnel qualifié pour concevoir et suivre pareils projets. » C'est un constat qui n'est pas neuf et qui est partagé par les communes, acteurs majeurs du Pacte logement, sont restées relativement passives.

Les signataires estiment qu'il faut élaborer une politique nationale cohérente de logements sociaux et des terrains constructibles en friche. « Des taux élevés de taxe foncière et une imposition conséquente du patrimoine foncier, pourraient délégitimer les logements sociaux. Ils recommandent aussi de créer une base légale pour les logements sociaux, de faire supporter les frais d'agence par les promoteurs et de limiter l'habitude de les imposer aux locataires.